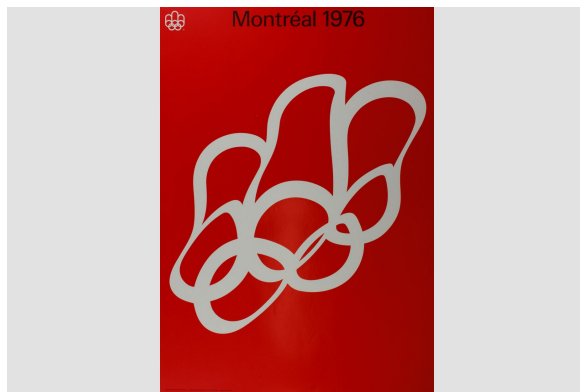


# Affiche

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/affiche-2012-034-003/>

Collections / Montréal, terre d'accueil / affiche



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Affiche en couleur des Jeux olympiques de Montréal de 1976. De couleur rouge et blanche, elle arbore le logo de l'édition.

---

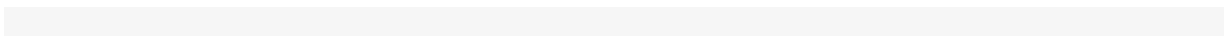
Numéro d'accèsion 2012.34.03

Date 1976

Matériaux papier

Dimensions 59,3 x 41,6 cm

---



## Contexte historique

Cette affiche officielle des Jeux olympiques de Montréal de 1976 est ornée du logo emblématique conçu par Georges Huel (1930-2002). En 1970, Montréal, sous la direction du maire Jean Drapeau, obtient l'organisation de cet événement. Première nationale, ces Jeux ancrent davantage Montréal sur la scène internationale. Flottant au vent sur cette affiche, le logo appelle au rassemblement.

Georges Huel, un designer graphique canadien renommé, est sélectionné personnellement par Jean Drapeau pour créer l'identité visuelle des Jeux. Diplômé de l'École d'art graphique de Montréal, Huel a déjà une carrière bien remplie, ayant notamment travaillé sur la charte graphique de l'Expo 67. Il souhaite créer un logo olympique simple, élégant et significatif. Il intègre le « M » de Montréal de manière fluide avec les cinq anneaux olympiques, symbolisant également un podium et une piste de stade. Les couleurs rouges et blanches représentent le contraste des saisons de Montréal.

Malgré son expertise, Huel fait face à des défis considérables, notamment un manque de contrôle sur l'utilisation de son logo sur les timbres et les pièces de monnaie. Ce conflit avec la bureaucratie fédérale souligne les difficultés de maintenir une cohérence graphique pour un tel événement.

L'équipe de Georges Huel, bien que modeste avec seulement sept membres et quelques pigistes, parvient à créer une identité visuelle forte pour les Jeux, tout en travaillant avec un budget nettement inférieur à celui des précédentes olympiades. Cette facette met en lumière l'ingéniosité et la créativité de Huel et de son équipe.

© Collection Pointe-à-Callière, don de Marc H. Choko, 2012.034.003